



MISSION D'ÉVALUATION DES SAUVEGARDES DE LA BANQUE CENTRALE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE (BCRG) PAR LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)

Le Fonds Monétaire International (FMI) a fait de la politique d'évaluation des sauvegardes une caractéristique permanente de ses opérations depuis l'an 2000. A travers cette politique, le Fonds vise un renforcement des dispositifs de contrôle mis en place par les banques centrales des pays qui font appel à ses ressources.

C'est en 2002 qu'a eu lieu la première mission d'évaluation des sauvegardes de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG).

Une nouvelle mission d'évaluation s'est déroulée du 11 au 20 juillet 2023. Celle-ci avait pour objectif de s'assurer que les ressources de la Banque sont bien gérées, que les informations financières et les données monétaires publiées sont fiables.

A cet effet, les travaux ont consisté à passer en revue le mécanisme d'audit externe, le cadre juridique, le système de reporting financier, la fonction Audit interne et le dispositif de contrôle interne de la BC

La mission a identifié des actions d'amélioration ; il s'agit notamment de :

- la refonte du cadre légal de la Banque pour l'aligner sur les meilleures pratiques internationales en vue de renforcer son indépendance ;
- le renforcement du processus de pourvoi des Services techniques de la Banque en effectif de qualité.

Il convient de préciser que les différentes missions d'évaluation des sauvegardes de la BCRG ont largement contribué à l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement de la Banque. Elles ont permis la création d'un comité d'audit, le recrutement d'un cabinet d'audit de réputation internationale, la publication des états financiers, l'adoption de normes comptables internationales, le renforcement des contrôles internes relatifs à la comptabilité et à la gestion des réserves.

Les Autorités de la Banque ont signifié à la mission toute leur satisfaction pour la qualité des travaux réalisés tout en s'engageant à prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations formulées.

La Banque Centrale de la République de Guinée